

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

115 LOGEMENTS VALLEE DE BOURDA

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Immobilière de la Guyane - SIGUY

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

JEAN-JACQUES STAUCH - Directeur général

RCS / SIRET

3 0 4 9 9 2 9 9 3 0 0 0 2 8

Forme juridique

Société anonyme d'économie mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a	Création de 9 bâtiments de logements sociaux totalisant 8430 m <sup>2</sup> de plancher, sur une unité foncière de 50991m <sup>2</sup> comportant déjà des constructions existantes totalisant un nombre de 36 maisons individuelles et 128 logements collectifs (permis accordé en 2003 - SHON: 11 897 m <sup>2</sup> / SHOB: 17 255m <sup>2</sup> ).  Soit une surface de plancher globale dépassant les 10 000 m <sup>2</sup> .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation de 9 bâtiments en R+2+combles totalisant 115 logements sociaux et réalisation de 138 places de stationnement.  
Agrandissement d'un bassin de compensation préexistant (dépôt d'un dossier "Loi sur l'eau" déposée en parallèle de la demande de permis de construire).

Description complémentaire suite à courrier DGTM/DATTE/TECT/AE/MP2020 n°350 du 29/09/2020

Surfaces des espaces verts du projet: 5974 m<sup>2</sup> décomposés comme suit:

- Espaces verts intercalés entre les failles des bâtiments B, C, D, E, F = 1585 m<sup>2</sup>
- Espace vert d'un seul tenant entourant les bâtiments H et I = 1644 m<sup>2</sup>
- Traitement paysager spécifique au bassin de compensation = 2 745 m<sup>2</sup>

Système utilisant les énergies renouvelables:

- 100% de la production d'eau chaude des 115 logements sera assurée par une installation d'eau chaude solaire de CESI (chauffe-Eau solaire individuel)

## **4.2 Objectifs du projet**

Création de 115 logements sociaux (destinés à la location).

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Travaux de construction (bâtiment et voirie) selon des procédés constructifs traditionnels.

Durée estimée des travaux: 20 mois.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Usage des logements dans un cadre locatif et résidentiel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'une demande de permis de construire.

Dépôt d'un dossier "Loi sur l'eau"

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9	bâtiments créés
8430	Surface de plancher créée (m2)
11897	Surface de plancher existante (m2)
20327	Surface de plancher totale (m2)
50991	Surface unité foncière (m2)

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Route de Montabo  
Commune de Cayenne

Parcelles:

BN617, BN671, BN659, BN660,  
BN661, BN662, BN663, BN664,  
BN665, BN666, BN667, BN668,  
BN669, BN670

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 04° 56' 03" N Lat. 52° 17' 31" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de CAYENNE. Le projet est à environ 600m de la mer.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR i approuvé le 25 juillet 2001 : hors aléas PPRI approuvé le 25 juillet 2001 : hors aléas PPRmvt approuvé le 15 Novembre 2001 : hors aléas
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais n'est jamais parfait. Il sera également nécessaire de réaliser des purges des mauvais matériaux qui devront être évacués.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un équilibre déblai/remblai est recherché mais n'est jamais parfait. Il sera également nécessaire de réaliser des purges des mauvais matériaux qui devront être remplacés
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées - rejet dans le réseau d'assainissement collectif de la ville de Cayenne
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées - rejet dans le réseau d'assainissement collectif de la ville de Cayenne
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les aménagements de la parcelle engendreront une augmentation de l'imperméabilisation et donc des ruissellements. Le projet limite les espaces imperméabilisés mais génère tout de même un ruissellement plus important. Pour compenser cette augmentation du ruissellement le bassin de rétention existant sera redimensionné.

Le projet a un impact positif sur la zone du fait de la reconversion de friche urbaine en zone de logements.

Description complémentaire suite à courrier DGTM/DATTE/TECT/AE/MP2020 n°350 du 29/09/2020

Phase travaux – Dispositions concernant les pollutions temporaires : confère annexe 6.4a, ci-jointe

Phase d'exploitation – Dispositions concernant les pollutions chroniques : confère annexe 6.4a, ci-jointe

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être exempté d'AEU. En effet le projet vise à valoriser une friche urbaine en logement dans la continuité du projet existant appartenant au même maître d'ouvrage.

La zone construite n'est pas boisée, les réseaux existent en limite parcellaire ainsi que les voies d'accès. Le positionnement de l'opération est proche de commerces, établissements publics, de soin, etc.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Nous joignons au projet : - le plan des réseaux EU et EP prévus pour le projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CAYENNE

le,

30/09/2020

Signature





## **Annexe 6.4a - complément rubrique 6.4 du Cerfa 14734\*03**

- **Phase travaux – Dispositions concernant les pollutions temporaires :**

Afin de pallier tout risque d'impacts négatifs sur le milieu naturel superficiel, des mesures de prévention, précisées dans le cahier des charges des entreprises intervenant sur le chantier, permettront de maîtriser et limiter ces risques. Un cahier des charges précis et complet précisera donc les précautions à prendre au cours du chantier et une surveillance régulière et stricte des travaux sera mise en place.

Toutes les précautions nécessaires seront prises afin de prévenir les pollutions accidentelles et les dégradations et désordres éventuels que les travaux pourraient occasionner, au cours des travaux ainsi qu'après leur réalisation. Afin d'éviter tout problème lié aux inondations durant les travaux, les travaux de redimensionnement du bassin de rétention seront réalisés en saison sèche.

En cas de pollution accidentelle due à un accident, l'entreprise avertira le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage qui se référera à la police de l'eau pour les mesures à mettre en œuvre.

Le maître d'œuvre aura pour rôle de sensibiliser et de contrôler l'entreprise sur la mise en œuvre des mesures visant à limiter les apports particuliers et à écarter le risque de pollution.

L'intégralité des bétons seront réalisés en usine et importés in situ (camions toupies) afin d'éviter les risques de rejets inhérents à une fabrication sur site (ex: nettoyage des malaxeurs sur le chantier).

Tout entretien, réparation, stationnement des engins de chantier, ravitaillement en carburant et stockage de produits polluants, tels que ciments ou hydrocarbures, seront interdits en dehors de la plateforme de chantier ou des aires imperméabilisées prévues à cet effet.

L'aire de lavage des roues située à l'entrée du chantier sera connectée à un bac de décantation dont les boues seront évacuées du site régulièrement, vers des organismes de collecte agréés.

Le fonctionnement sanitaire du chantier devra être pris en compte dès le début des travaux. Enfin, le nettoyage complet du site après la réalisation des travaux sera mis en œuvre. Les sanitaires des cantonnements seront raccordés au réseau d'eaux usées existant.

Tous les déchets du chantier seront stockés dans des bennes métalliques (à fond étanche) puis évacués vers les déchèteries agréées.

Durant le chantier, des fossés provisoires collecteront et canaliseront les eaux de pluies vers les exutoires existants (exutoire de l'actuel bassin de compensation notamment).

- **Phase d'exploitation – Dispositions concernant les pollutions chroniques :**

Les eaux issues des parkings et voies de circulation pourraient présenter des traces de pollution et en particulier d'hydrocarbures. D'autres types de pollution sont également présents dans les eaux pluviales telles que : MES, DBO5, DCO, métaux, etc.

Une fraction très importante de la pollution des eaux pluviales est fixée sur les matières en suspension. Ces particules ont une vitesse de sédimentation élevée favorable à une bonne

décantation. Les eaux transiteront par le bassin de rétention qui permettra de réaliser une partie de la décantation.

Pour les hydrocarbures, la solution de la mise en place d'un séparateur d'hydrocarbure n'est pas recommandée. Il est désormais admis que l'efficacité d'un tel ouvrage est faible pour des pollutions diffuses et qu'un séparateur mal entretenu présente de forts risques de relargage de pollution. De plus, les concentrations en hydrocarbures rencontrées dans les eaux de ruissellement sont relativement faibles : inférieures à 5 mg/l en moyenne et les hydrocarbures présents dans les eaux de ruissellement sont liés aux MES pour une fraction comprise entre 80 et 90%.

L'augmentation de la charge polluante générée par le projet sera donc faible. Seul le bassin de rétention et les différents fossés avant rejet au milieu naturel sont prévus comme mesures préventives de pollution au milieu naturel.

